

La Division scolaire franco-manitobaine fait un appel de candidature un poste en tant que :

Enseignant(e) – leader pédagogique à 100 %

Contrat temporaire

L'enseignant(e) travaille sous la supervision de la Direction de la programmation. Il/elle appuie les enseignant(e)s dans les écoles avec l'application de la formation continue divisionnaire dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes en salle de classe (cycle jeune enfance, intermédiaire et secondaire).

L'enseignant(e) devra :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba
- posséder d'excellentes habiletés de communication à l'oral et à l'écrit
- démontrer la capacité de travailler en équipe et avec les enseignant(e)s dans la DSFM
- posséder au moins 5 années d'expérience en enseignement dans la DSFM
- faire preuve de pratiques exemplaires en évaluation
- avoir d'excellentes connaissances des initiatives divisionnaires d'évaluation en littératie (lecture, écriture), en numératie et en communication orale (francisation)
- être un/une pédagogue accompli (expérimenté, variété d'expériences, communicateur, bonne gestion de classe, connaissant des stratégies d'évaluation, différenciation des apprentissages)
- faire preuve de connaissances des tendances pédagogiques courantes en milieu minoritaire
- avoir d'excellentes habiletés à communiquer les apprentissages aux élèves et aux parents
- faire preuve d'un haut niveau de discrétion et d'objectivité
- pouvoir démontrer une bonne connaissance de la programmation scolaire régulière et adaptée
- promouvoir la mission de la DSFM et être un passeur culturel
- avoir un permis de conduire valide et accès à un véhicule
- pouvoir se déplacer fréquemment

Ce poste comprend entre autres les tâches suivantes:

- pouvoir former et accompagner le personnel enseignant à utiliser les outils divisionnaires d'évaluation
- appuyer et accompagner de façon régulière les nouveaux enseignants
- appuyer les enseignants et faire de l'animation pédagogique en matière d'innovation, d'implantation et d'évaluation des programmes et méthodes pédagogiques recommandés par la division et la province
- modéliser les pratiques exemplaires en salle de classe (apprentissage, évaluation, planification et gestion des apprentissages)
- collaborer avec les membres de l'équipe des services de programmation

L'entrée en fonction se fera à partir du 3 avril 2023 jusqu'au 30 juin 2023.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae en français et une lettre de recommandation de leur direction d'école courante. Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Monsieur Luc Brémault, directeur de la programmation

Division scolaire franco-manitobaine
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R5K 0S1

Courriel : luc.bremault@dsfm.mb.ca

Téléphone : (204) 878-4424 poste 3673 Télécopieur (204) 878-9413

La Division scolaire franco-manitobaine se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacles aux personnes qui ont des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des mesures d'adaptation à tout stade du processus de recrutement. Pour faire demande en confidentialité, envoyez un courriel au Service des ressources humaines : ressources.humaines@dsfm.mb.ca afin qu'il soit possible de prendre les dispositions nécessaires. N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre l'originale d'une vérification du casier judiciaire appelé à travailler auprès des personnes vulnérables et l'originale d'une vérification du registre concernant les mauvais traitements récents de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste. Les coûts associés aux vérifications sont la responsabilité du candidat retenu.